

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la  
Municipalité d'Hébertville tenue le 10 août 2020 à 19h00, à la salle  
du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

**PRÉSENTS :**

M. Marc Richard, **maire**  
M. Éric Friolet, conseiller district #1  
M. Yves Rossignol, conseiller district #2  
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3  
M. Tony Côté, conseiller district #4  
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

M. Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier

**ABSENT :**

M. Dave Simard, conseiller district #5

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 19H00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**2. ADMINISTRATION**

**2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

**9. Affaires nouvelles**

9.1 Adjudication du contrat de réhabilitation des puits

9.2 Camping Mont Lac-Vert

9.3 Escaliers arrière de l'Hôtel de ville

**1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum**

**2. Administration**

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2 Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

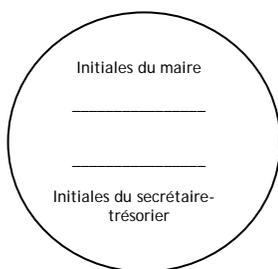
2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

2.4 Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

**3. Résolutions**

3.1 Projet réfection de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station - Paiement du décompte progressif # 1

6567-2020



- 3.2 Travaux dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 - Adjudication du contrat pour la phase 2 des travaux d'automatisation de la station des eaux usées
- 3.3 Résidence le Pionnier - Orientation pour le bâtiment
- 3.4 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 juin 2020
- 3.5 Relocalisation du sentier de motoneige - Demande d'aide financière
- 3.6 Projet de réfection de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station - Directives de changement # 1,2 et 3
- 3.7 Travaux dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 - Adjudication du contrat pour services professionnels d'architecte pour la réfection de la fenestration de l'Hôtel de Ville
- 3.8 Contrat de déneigement 2020-2021 - Appel d'offres
- 3.9 Travaux empierrement Mont Lac-Vert
  
- 4. Correspondance**
  - 4.1 Fabrique Notre-Dame d'Hébertville - Utilisation des bâtiments de la Fabrique
  - 4.2 Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma - Dépôt du rapport annuel 2019
  - 4.3 Demande de faire réduire la vitesse dans le rang Lac-Vert
  
- 5. Loisirs et culture**
  - 5.1 Modification de la résolution 6480-2020 - Mise à niveau des parcs - Octroi du contrat
  - 5.2 Dek Hockey - Reconnaissance comme bénévole
  
- 6. Urbanisme**
  - 6.1 Vente d'une partie du terrain 4 684 665 du cadastre du Québec
  - 6.2 Demande de permis de construction PIIA - 92, chemin de l'Érablière
  - 6.3 Demande de certificat d'autorisation PIIA - 1, rue Commerciale
  - 6.4 Demande de consultation gratuite au SARP - 75, chemin des Sables
  - 6.5 Vente d'une partie du terrain 4 684 662 du cadastre du Québec
  
- 7. Dons - Subventions - Invitations**
  - 7.1 Aucun
  
- 8. Rapport des comités**
  
- 9. Affaires nouvelles**
  - 9.1 Adjudication du contrat de réhabilitation des puits
  - 9.2 Camping Mont Lac-Vert



9.3 Escaliers arrière de l'Hôtel de ville

**10. Liste des comptes**

10.1 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville

10.2 Liste des comptes du Mont Lac-Vert

**11. Période de questions**

**12. Levée de l'assemblée**

**2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

6568-2020

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

**2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

6569-2020

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

**2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

Aucun commentaire soulevé.

**3. RÉOLUTIONS**

**3.1 PROJET RÉFECTION DE LA ROUTE COLLECTRICE ENTRE HÉBERTVILLE ET HÉBERTVILLE-STATION - PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1**

6570-2020

Considérant la facture de l'entreprise Inter-Cité Construction portant le numéro # 79526;

Considérant la résolution 6548-2020 accordant le contrat pour les travaux relatifs à la réfection de la route Turgeon;

Considérant que le maître d'œuvre du dossier est la municipalité d'Hébertville-Station et que les paiements doivent être effectués par le maître d'œuvre;

Considérant la recommandation du service d'ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est qui est responsable de la surveillance de chantier;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux effectués et d'autoriser le paiement du décompte progressif # 1 montant de 103 470,99 \$ plus taxes à la municipalité



d'Hébertville-Station qui elle, fera le paiement directement à l'entreprise Inter-Cité Construction moins la retenue de 10 % (11 496,88 \$) soit un paiement de 118 966, 79 \$.

Ce paiement sera défrayé à même le règlement 527-2020.

### **3.2 TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023 - ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA PHASE 2 DES TRAVAUX D'AUTOMATISATION DE LA STATION DES EAUX USÉES**

**6571-2020**

Considérant la résolution 6547-2020 relative à l'autorisation à procéder aux appels d'offres pour les travaux aux dépenses approuvées dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

Considérant la nécessité de mettre à niveau l'automatisation de la station des eaux usées;

Considérant la recommandation des membres du Comité des travaux publics;

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission 2179-OSV001 déposé par DC Com Électricité Contrôle au montant de 83 931,75 \$ taxes incluses pour la phase 2 des travaux de réfection des contrôles du système de traitement des eaux usées.

Ce paiement sera défrayé à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

### **3.3 RÉSIDENCE LE PIONNIER - ORIENTATION POUR LE BÂTIMENT**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

### **3.4 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2020**

**6572-2020**

Considérant que, tel que prévu par l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier doit au cours de chaque semestre préparer et déposer au Conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 juin 2020.

### **3.5 RELOCALISATION DU SENTIER DE MOTONEIGE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**6573-2020**

Considérant le projet de relocalisation du sentier de motoneige sur le territoire de la municipalité d'Hébertville par le Club de Motoneigistes Lac-Saint-Jean;

Considérant que toutes les autorisations nécessaires aux droits de passage ont été signées;



Considérant que le trajet et les travaux à réaliser ont été planifiés en collaboration avec le service d'urbanisme et le service des loisirs de la municipalité d'Hébertville;

Considérant l'apport économique non négligeable de l'industrie de la motoneige pour la municipalité d'Hébertville et ses divers commerçants;

Considérant la demande d'aide financière par le Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean du montant de 15 000 \$ qui servirait à boucler le montage financier dont les dépenses totales s'élèvent à 90 000 \$;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville accepte de participer au projet de relocalisation du sentier de motoneige sur son territoire pour le Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean.

Que sa contribution soit de 15 000 \$ et soit conditionnelle à ce que tous les fonds apparaissant au montage financier soient concrétisés.

Que cette somme soit défrayée à même le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

### **3.6 PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE COLLECTRICE ENTRE HÉBERTVILLE ET HÉBERTVILLE-STATION - DIRECTIVES DE CHANGEMENT # 1,2 ET 3**

**6574-2020**

Considérant le contrat de réfection de la route collectrice entre Hébertville et Hébertville-Station adjudgé le 6 juillet 2020 par la résolution 6548-2020;

Considérant que les directives de changement # 1,2 et 3 ont été émises et approuvées par le service d'ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et le représentant de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville autorise et ratifie les directives de changement # 1,2 et 3 portant sur des modifications de travaux au coût de 88 369,40 \$ plus taxes.

Que le coût de ces modifications soit défrayé à même le règlement # 527-2020.

### **3.7 TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023 - ADJUDICATION DU CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTE POUR LA RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'HÔTEL DE VILLE**

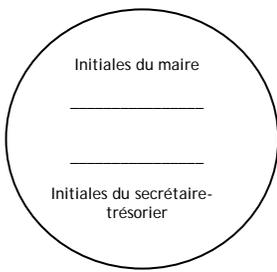
**6575-2020**

Considérant l'acceptation de la programmation partielle des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, le 10 juin 2020;

Considérant que la réfection de la fenestration de l'Hôtel de Ville est un projet autorisé dans cette programmation;

Considérant que pour procéder à la réfection de la fenestration, les services d'un architecte sont nécessaires afin de faire les analyses qui servent à préparer les plans et devis;

Considérant la proposition de services d'Anicet Tremblay, Serge Harvey, architectes au montant de 9 800 \$ plus taxes;



Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le contrat de service professionnel d'architecture pour la conception des plans et devis et des documents d'appel d'offres pour la réfection de la fenestration de l'Hôtel de Ville au montant de 9 800 \$ plus taxes selon l'offre de services déposée le 4 août 2020.

Que ce montant soit défrayé à même le Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

6576-2020

### 3.8 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2020-2021 - APPEL D'OFFRES

Considérant la nécessité d'aller en appel d'offres relativement au déneigement de chemins, de trottoirs, de rues, de ruelles, de stationnements pour 2020-2021;

Considérant les divers chemins, trottoirs, rues, ruelles, stationnements visés par le présent appel d'offres;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire un appel d'offres pour le contrat de déneigement 2020-2021.

6577-2020

### 3.9 TRAVAUX EMPIERREMENT MONT LAC-VERT

Considérant les travaux de réfection du rang Lac-Vert par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant que ces travaux nécessitent du dynamitage, ce qui engendre un volume élevé de roc à disposer par l'entrepreneur Fernand Gilbert inc.;

Considérant qu'un certain volume de ce roc dynamité est réservé à la municipalité d'Hébertville pour des travaux de remblayage de certains secteurs du Mont Lac-Vert;

Considérant qu'une pelle mécanique sera nécessaire pour les travaux de remplissage afin de bien disposer et placer le roc de façon sécuritaire et efficace;

Considérant la soumission de Gravier Donckin Simard en date du 6 août 2020;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

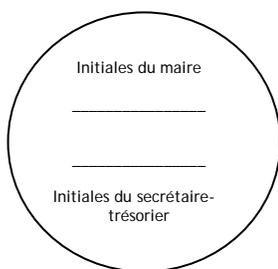
D'accepter la soumission de Gravier Donckin Simard pour la location d'une pelle Volvo (300) avec opérateur au taux de 165 \$/heure plus 150 \$ de frais de mobilisation et démobilitation.

Que cette dépense soit défrayée à même le surplus accumulé non affecté.

## 4. CORRESPONDANCE

### 4.1 FABRIQUE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - UTILISATION DES BÂTIMENTS DE LA FABRIQUE

La Fabrique Notre-Dame d'Hébertville avise le Conseil municipal qu'elle n'acquiesce pas à la demande de celui-ci pour une relocalisation de certains services municipaux dans l'église, mais qu'elle est disposée à se départir du bâtiment abritant le Presbytère pour le projet du Conseil



municipal.

#### 4.2 FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2019

L'organisme dépose leur rapport annuel 2019.

#### 4.3 DEMANDE DE FAIRE RÉDUIRE LA VITESSE DANS LE RANG LAC-VERT

Le Conseil municipal accuse réception de la demande d'un résident du rang Lac-Vert et des représentations seront faites auprès du Ministère des Transports ainsi qu'auprès de la Sûreté du Québec.

### 5. LOISIRS ET CULTURE

#### 5.1 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 6480-2020 - MISE À NIVEAU DES PARCS - OCTROI DU CONTRAT

6578-2020

Considérant la résolution 6480-2020 sur l'octroi du contrat pour la mise à niveau du parc;

Considérant que la résolution stipule l'achat d'un tableau d'annonceur selon l'offre de services # 8800083 à Sport-Plus plus inc. pour un montant de 5 670 \$ plus taxes;

Considérant que l'item acheté ne correspond pas à la soumission proposée et à la facture, car il y a eu inversion de soumission;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution pour arrimer l'item acheté avec le bordereau de soumission et la facture;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De modifier l'item " Achat d'un tableau d'annonceur de la résolution 6480-2020 par l'item suivant:

Achat d'un tableau d'annonceur selon l'offre de services # 880084 de Sport Inter Plus inc. pour un montant de 7 270 \$ plus taxes.

6579-2020

#### 5.2 DEK HOCKEY - RECONNAISSANCE COMME BÉNÉVOLE

Considérant que la ligue de Dek Hockey d'Hébertville est une association sportive regroupant des bénévoles pour l'organisation de l'activité Dek Hockey;

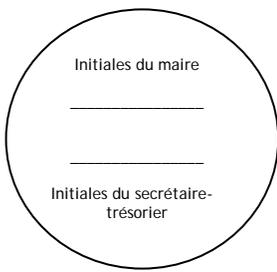
Considérant que pour bénéficier de la couverture d'assurance de la Municipalité, toute association doit au préalable avoir été reconnue par la Municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de reconnaître la ligue de Dek Hockey d'Hébertville à titre de bénévole pouvant bénéficier de la couverture d'assurance de la Municipalité;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville reconnaisse la ligue de Dek Hockey d'Hébertville comme bénévole pouvant bénéficier de la couverture d'assurance de la Municipalité.

### 6. URBANISME



6580-2020

### 6.1 VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN 4 684 665 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Considérant que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du terrain dont le numéro de lot est le 4 684 665, dont les lots projetés sont le 6 384 320 et le 6 384 321 du cadastre du Québec;

Considérant que les futurs acquéreurs désirent acheter ce terrain pour construire une résidence unifamiliale jumelée;

Considérant qu'une promesse d'achat a été signée par les futurs acquéreurs ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité;

Considérant que les futurs acquéreurs ont déposé le montant nécessaire pour l'acompte lors de la signature de la promesse d'achat;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la vente du terrain 4 684 665, dont les lots projetés porteront les numéros 6 384 320 et 6 384 321 du cadastre du Québec, à Mesdames Stéphanie et Jessica Maltais ainsi que M. Alexandre Naud Lamontagne pour un montant de 18 956,30 \$ plus taxes. Ce terrain a une superficie de 1060,5 mètres carrés, soit 31,23 mètres de front par 33 mètres de profondeur.

Le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe sont autorisés à signer à titre de représentants de la municipalité d'Hébertville, toute la documentation pertinente pour finaliser cette transaction de vente.

### 6.2 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA - 92, CHEMIN DE L'ÉRABLIÈRE

6581-2020

Attendu que la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Attendu que les propriétaires souhaitent construire une résidence unifamiliale isolée de deux étages;

Attendu qu'il répond aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le permis de construction pour la construction d'une résidence dont le revêtement extérieur sera du bois blanc et la toiture en tôle bleue-grise.

### 6.3 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION PIIA - 1, RUE COMMERCIALE

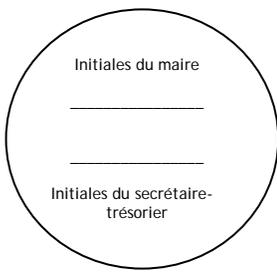
6582-2020

Considérant que la propriété du 1, rue Commerciale est située à l'intérieur du périmètre établi par le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale;

Considérant que les propriétaires du Campagnard souhaitent modifier leurs enseignes dont une est apposée sur le bâtiment principal, l'autre sur poteau et les autres sur la marquise;

Considérant qu'ils rencontrent les objectifs du règlement sur les PIIA concernant l'affichage, soit celui de valoriser et rehausser le caractère champêtre du village;

Considérant que les enseignes participent à l'identité historique du



village;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un certificat d'autorisation PIIA concernant l'affichage au 1, rue Commercial.

#### 6.4 DEMANDE DE CONSULTATION GRATUITE AU SARP - 75, CHEMIN DES SABLES

6583-2020

Attendu que la Municipalité a signé une entente de 2 à 9 consultations pour les trois (3) prochaines années avec le Service d'aide-conseil à la Rénovation Patrimoniale;

Attendu que la Municipalité a utilisé 2 consultations gratuites pour l'année en cours;

Attendu que la propriété du 75, chemin des Sables n'est pas une résidence patrimoniale et qu'elle est située à l'extérieure du périmètre urbain;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser la consultation gratuite au Service d'Aide-conseil à la Rénovation Patrimoniale pour la propriété du 75, chemin des Sables.

#### 6.5 VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN 4 684 662 DU CADASTRE DU QUÉBEC

6584-2020

Considérant que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du terrain dont le numéro de lot est le 4 684 662 cadastre du Québec;

Considérant que les nouveaux propriétaires souhaitent acquérir une partie de terrain appartenant à la municipalité;

Considérant que la Municipalité utilise présentement le terrain à des fins d'utilités publiques;

Considérant que la perte d'une partie de ce terrain pourrait occasionner une problématique pour le bon fonctionnement des services d'utilités publiques;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser la demande d'achat d'une partie de terrain.

### 8. RAPPORT DES COMITÉS

#### LE CONSEILLER M. ÉRIC FRIOLET

Le conseiller M. Éric Friolet informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec le député de Lac-Saint-Jean-Est, Monsieur Éric Girard
- Réunion plénière du Conseil
- Comité consultatif d'urbanisme
- Séance régulière



### LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Assemblée générale annuelle du Foyer le Pionnier
- Réunion plénière du Conseil

### LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Assemblée générale annuelle du Foyer le Pionnier
- Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Rencontre avec le député de Lac-Saint-Jean-Est, Monsieur Éric Girard
- Réunion plénière du Conseil
- Comité des finances

### LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Aucune rencontre.

### LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Aucune rencontre.

### LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Rencontre avec le député de Lac-Saint-Jean-Est, Monsieur Éric Girard
- Réunion plénière du Conseil
- Assemblée générale annuelle du Foyer le Pionnier

### LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

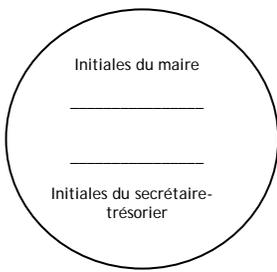
- Conseil d'administration CIDAL
- Rencontre avec le Premier ministre
- Réunion régulière MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Présidé séance régulière du Conseil
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Rencontre regroupement Office municipal d'habitation du secteur sud
- Différentes rencontres au bureau du maire
- Suivi de dossier avec la direction générale
- Rencontre avec le député de Lac-Saint-Jean-Est, Monsieur Éric Girard
- Assemblée générale annuelle du Foyer le Pionnier

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

### 9.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RÉHABILITATION DES PUIITS

6585-2020

Considérant que les puits municipaux requièrent des travaux de réhabilitation afin de sécuriser la productivité de captage des dits puits servant de source d'alimentation en eau potable pour la municipalité d'Hébertville;



Considérant le mandat donné à SNC Lavalin le 4 mai 2020 par la résolution 6504-2020 concernant l'étude préalable à la réhabilitation des puits;

Considérant la recommandation de SNC Lavalin de procéder à une réhabilitation par jets à haute vitesse simultanée à un pompage par air des deux puits;

Considérant la soumission #S-1443 de Les Entreprises B. Champagne inc. au montant de 48 960 \$ plus taxes pour réaliser les travaux;

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission #S-1443 de Les Entreprises B. Champagne inc. au montant de 48 960 \$ plus taxes pour les travaux de réhabilitation des puits par jets à haute vitesse simultanée à un pompage par air.

Ce paiement sera défrayé à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

6586-2020

## 9.2 CAMPING MONT LAC-VERT

Considérant la demande du Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert d'implanter un Camping-Vélo dans le stationnement dès l'automne 2020 et l'implantation d'un Camping sauvage au sommet pour l'été 2021;

Considérant les opportunités d'augmenter les revenus d'opération du Centre récréotouristique en rajoutant des activités à l'offre actuelle;

Considérant les orientations de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert de développer l'offre de service sur 4 saisons;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert d'implanter un Camping-Vélo dans le stationnement dès l'automne 2020.

D'autoriser l'implantation d'un camping sauvage au sommet à l'été 2021 conditionnellement à la présentation d'un plan de déploiement de ce type de camping qui comprendra les coûts d'implantation et les coûts d'opération.

6587-2020

## 9.3 ESCALIERS ARRIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE

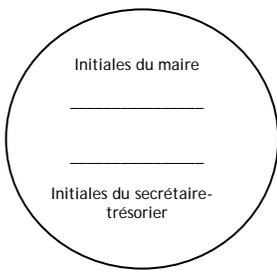
Considérant la dégradation avancée des escaliers arrières de l'Hôtel de ville;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer les escaliers afin d'augmenter la sécurité des usagers;

Considérant la soumission reçue de Soudure Daniel Dufour au montant de 18 852 \$ plus taxes pour la conception, la fabrication et l'installation de nouveaux escaliers en aluminium;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Soudure Daniel Dufour au montant de 18 852



\$ plus taxes pour la conception, la fabrication et l'installation de nouveaux escaliers en aluminium en arrière de l'Hôtel de ville.

Que cette dépense soit défrayée à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité d'Hébertville.

Que les autres frais engendrés pour la démolition de l'ancien escalier soient défrayés aussi par le surplus accumulé non affecté de la municipalité d'Hébertville.

## 10. LISTE DES COMPTES

6588-2020

### 10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 324 365,11 \$.

6589-2020

### 10.2 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 42 535,57 \$.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h37.

---

MAIRE

---

SYLVAIN PRIVÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER